

Bonfils, de Triore, des dixmes qu'il y avoit en l'an 1314. Et auparavant avoit acheté les biens et seigneuries appartenans à Jean Lascaris et un droit qui fut fait sur luy et sur tous ses biens en l'an 1306. Pierre-Alphonse, fils aîné de Manfroy, duquel seulement il faut parler, sans faire mention de ses freres, Philippin, Jean et Petrin, les quels allèrent chercher leur fortune auprès des roys de Naples et de Sicile, fut puissant et redouté, estant grand seigneur en ces vallées, et principalement des seigneuries de Maro, Cunio, Petralata, Carpaxio, Larzeno, Montegrosso, Borget, Mendalica, Canet, Villatale, Stronao et autres terres : il eut de grands differends avec la seigneurie de Gennes, et prit le lieutenant general des Gennois, nommé Vinciguerra en toute la rive, prisonnier, avec plusieurs soldats et citoyens de la ville, pour quelque tort qu'il pretendoit lui estre fait. Il fit reedifier le chastel du Cunio, qui auparavant avoit esté ruiné par les Gennois. Il deceda en l'an 1398, delaisant quatre enfans, Guillaume-Pierre, Jean, Dominic et Anthoine. Ce Guillaume-Pierre fut surpris en guerre par Jean de Campofregoso, capitaine des Gennois, et mené à Gennes, où il fut contrainct de faire accord avec eux et leur laisser quelques terres, mesme le Cunio, qui derechef fut ruiné par eux, en l'an 1438. Depuis, Marc, son fils, fut remis en ses biens, et reprit le chastel de Cunio, qu'il reedifia, et confessa le tenir de la communauté de Gennes, et eut lettres du duc de Gennes pour estre luy et sa posterité citoyens de leur republique, et aussi pour rentrer en la iouyssance de ses terres, et que ses subiects luy portassent obeissance, ce qui fut fait. Par son testament il renouvela le statut ancien de la succession des masles és biens feodaux, et ordonna que les enfans masles du nom et race des comtes de Vintemille succederoient en ses biens avec